



CONSEIL COMMUNAL DE BOREX

Procès-verbal de séance

Mardi 23 juin 2026

Salle Les Alisiers

Séance : Mardi 23 juin 2026
Heure : 19h00
Présidence : Monsieur RAMBAUD Arthur, Président du Conseil communal
Secrétaire : Madame OTTO Caroline

Ouverture de la séance à 19h10.

Présent(e)s : BAJRAMAJ Lysiane, BOOGH Louis, CHIRAZI Frédéric, DANCET Jacques, DOTTRENS Sandrine, FUCHS Michaël, GILI Sibilla, GROSPIERRE Béatrice, HURNI Hervé, KERNEN Sabine, LONGUET Bérangère, MADER Jean-François, MARTINELLI Stéphane, MARTINELLI Valérie, MEYER DARBRE Mélanie, MOUTTET Patrick, MULONE Roberto, MUNDLER Orane, MURY Gérard, RABONGO Phyllis, RAMBAUD Arthur, REISS Jean-Claude, RIBI Jean-Claude, RIEDER Patrick, ROMERO TRUJILLO Daniel, VALLETTE Jackie, VUAGNIAUX Cindy et VUAGNIAUX Gilles.

Excusé(e)s : BUHLER Marco, DULAC Mickaël, HENDRIKSEN Linda, LINIGER Philippe, LUTHI Pascal, MATTHEY Nathalie, MULONE Minh, SCHWARZENTRUB Anthony, SCHWARZENTRUB Luc, SCHWARZENTRUB Yves et VUAGNIAUX Catherine.

Municipalité :

Présent(e)s : GALLAY Yves, GILI Massimo, KELLER Pascaline et VUAGNIAUX Jean-Luc.

Excusé : VETSCH Boris

Le Président souhaite la bienvenue aux Conseillers communaux et municipaux. Il remercie ensuite le Bureau du Conseil, composé de Madame OTTO Caroline, secrétaire, ainsi que Madame DOTTRENS Sandrine et Monsieur DANCET Jacques, scrutateurs, pour leur présence. Il rappelle ensuite que chaque personne qui souhaite prendre la parole est priée de lever la main et d'annoncer son prénom et son nom.

La parole est donnée à la secrétaire pour l'appel.

1. Appel

28 Conseillers sont présents, y compris le Président. Le quorum est atteint. L'Assemblée peut valablement délibérer.

2. Ordre du jour

Le Président annonce une modification sur le montant du préavis 44-2026 au point 9 de l'ordre du jour. L'ordre du jour ainsi modifié est accepté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 mars 2026

Aucune modification n'est formulée. Le procès-verbal est accepté avec 1 abstention.

4. Informations des délégués des Conseils intercommunaux (AEB, AEE, AIAB, SDIS, ORPC et Région Nyon)

Le Président invite les rapporteurs des Conseils intercommunaux à transmettre les informations nécessaires.

AEB – par Madame MARTINELLI Valérie

Le Conseil intercommunal de l'AEB s'est réuni le 29 avril dernier. Les points à relever sont les suivants : une minute de silence a été observée à la suite du décès de Monsieur Christian Graf (Président de l'AEB), une modification par conséquence du mode de fonctionnement du Codir de l'AEB (Monsieur Yves Gallay municipal et président ad intérim), le départ de Madame Jacqueline Zumbarch qui sera remplacée par Madame Pascaline Keller et l'engagement de Monsieur Marc-Henri Berlie pour la partie financière de l'association.

Concernant le préavis des comptes 2025, il a été accepté. La charge totale à répartir se monte à CHF 806'397,16.-, soit pour Borex un montant de CHF 204'719,04.-, pour un total d'habitants de 1296, soit CHF 157,96.- par habitant.

Concernant les travaux d'assainissement du réseau de l'AEB, ils sont en cours.

AEE – par Monsieur FUCHS Michaël

La dernière séance de l'AEE a eu lieu le 23 avril. Le préavis des comptes 2025 a été présenté.

Au niveau du But scolaire, les comptes présentent un excédent de charges de CHF 5'768'927.- au lieu des CHF 6'177'117.- prévus au budget, soit un montant inférieur de CHF 408'190.-. La diminution des charges sur 2023 et 2024 est principalement due à la rétrocession des loyers qui s'est terminée en 2025. De par son fonctionnement, la partie scolaire ne génère quasiment pas de revenus.

Au niveau du Réseau Asse et Boiron, les comptes 2025 présentent un excédent de charges de CHF 2'483'377.- en comparaison des CHF 2'752'768.- prévus au budget, soit une diminution de CHF 269'391.-. Si l'on compare les comptes 2025 à ceux de 2024, ils sont en augmentation de CHF 430'793.-. L'année 2025 a été marquée par l'ouverture, à la rentrée, de la nouvelle cantine « Le Bruel » à La Rippe. Par ailleurs, le renforcement et la réorganisation de l'administration continue et un boursier (taux de travail à 80%) a rejoint l'équipe au 1^{er} avril 2025. La mise en place d'un nouveau système d'accueil vacances a également vu le jour.

Le préavis a été accepté.

Le second préavis qui concernait la révision de la politique tarifaire a également été accepté.

Enfin, un postulat demandant un rapport complet du Codir de l'AEE pour connaître l'impact général d'un changement d'horaire au secondaire a été déposé et accepté.

AIAB – par Monsieur MARTINELLI Stéphane

La dernière séance de l'AIAB a eu lieu le 24 mars dernier. Deux préavis étaient à l'ordre du jour. Le premier concernait les comptes 2025. Ceux-ci s'élèvent à un montant total de CHF 4'839'449.-, en diminution d'environ CHF 500'000.- par rapport au budget et d'environ CHF 300'000.- par rapport aux comptes 2024. La diminution par rapport au budget s'explique principalement par la diminution de l'utilisation des imputations internes. La clé de répartition des charges entre les communes reste inchangée.

Le second préavis concernait l'adaptation du tarif des indemnités et vacations des membres du Codir qui n'avaient pas été changées depuis 2011. L'augmentation, de l'ordre de 20%, est considérée raisonnable au vu de l'augmentation du coût de la vie et de l'augmentation de la charge de travail.

Les deux préavis ont été acceptés.

ORPC – par Madame VUAGNIAUX Cindy

La dernière séance de l'ORPC a eu lieu le 25 mars dernier.

L'ordre du jour est modifié par l'ajout d'une demande de postulat concernant un accès sécurisé à la caserne. Le Bureau informe le Conseil que le préavis sur la rénovation du CEP de CHF 67'000.- ne prendra pas fin avec la législature actuelle. Les travaux ont pris du retard.

Le comité de direction (Codir) donne ensuite les informations suivantes : les abris PC sont contrôlés tous les 10 ans par le Canton (WC, les lits, les éventuels trous, etc.) et un document sur la responsabilité des communes sur les abris PC a été réalisé.

Au sujet des préavis, celui des comptes 2025 a été présenté et accepté à l'unanimité.

Le postulat ajouté en début de séance concernant une demande d'accès sécurisé au CEP a été accepté pour étude avec 104 oui, 10 non et 0 abstention. Le Codir l'étudiera et reviendra vers le Conseil en temps voulu.

Le Commandant Joël Tobler transmet les objectifs 2026 : ils consistent à s'exercer à la prise en main du nouveau matériel (un drone) mais également de se concentrer sur les recrutements des cadres. En 2026, il y aura également la révision de l'OPCI, comprenant la modification de l'obligation de la durée de servir (14 ans à partir de l'année de l'EFB), la campagne de réfection des abris PC (56 en ordre, 39 abris à revoir) ainsi que la collaboration avec le SDIS Nyon-Dôle avec qui l'ORPC effectuera des exercices.

Le Commandant partage finalement que les enjeux 2026 concerneront les divers événements à couvrir (tel que le Paléo), les communales 2026 et le MCH2.

Région de Nyon - par Monsieur MURY Gérard

La dernière séance du Conseil intercommunal a eu lieu le 17 juin dernier. Le Codir a présenté le bilan de la législature avec un rappel des objectifs pour chaque domaine d'action et un résumé des principaux résultats dans chaque thématique. Ce bilan est disponible sous la forme d'une brochure A4 téléchargeable sur le site de Région de Nyon. Puis, l'Assemblée a approuvé à la quasi-unanimité les six objets qui lui étaient soumis sans grandes discussions ou oppositions : le rapport d'activité 2025 et les comptes qui sont clôturés avec un bénéfice de CHF 87'258.01.-, une demande de crédit de CHF 446'774.- pour des courses expérimentales sur les lignes 813, 815, 835 et 836, une demande de crédit de CHF 163'970.- en faveur du projet d'accessibilité culturelle dans le district de Nyon, une convention pluriannuelle avec un crédit de CHF 50'000.- maximum par an sur la période 2026 à 2029, soit un total de CHF 200'000.- maximum, en faveur de la Fondation du parc zoologique la Garenne et une demande de crédit DISREN de CHF 66'088.- pour les aménagements pour la mobilité douce sur la RC11 à Eysins.

SDIS – par Monsieur RAMBAUD Arthur

La dernière séance du Conseil intercommunal du SDIS a eu lieu le 28 avril dernier. Les faits significatifs sont les suivants : Monsieur Patrick Barras informe que deux postes seront à pourvoir au Codir pour la législature 2026-2031, les comptes 2025 ont été approuvés à l'unanimité et ils ont été améliorés tant au niveau de la gestion des coûts qu'au niveau de leur tenue. Enfin, le budget a été respecté et amélioré, ce qui permet une rétrocession aux communes. Le budget de CHF 42.- par habitant est ainsi passé à CHF 40.34.- par habitant.

Le Commandant Pierre-Yves Corthésy a ensuite donné les communications suivantes : le concours de la FVSP a eu lieu le 9 mai à Coppet, la quinquennale à Nyon le 20 juin et finalement, le rapport de gestion et d'activité est à disposition sous forme papier dans les maisons de commune ainsi qu'en ligne sur le site du SDIS.

5. Informations de la Municipalité

Le Président donne la parole à la Municipalité pour en recevoir les informations.

Monsieur VUAGNIAUX Jean-Luc, Syndic

Conseil intercommunal pour l'exploitation d'un couvert à plaquettes (ACPT)

Le préavis relatif aux comptes 2025 a été adopté avec un excédent de recettes de CHF 2'774.78.- après amortissements extraordinaires de CHF 63'000.- et revalorisation exceptionnelle de CHF 24'978.-. Un second préavis relatif au traitement et à l'indemnisation des membres du Codir et du Bureau pour la législature 2026-2031 a également été adopté.

Association de Communes Vaudoises (AdCV)

Le préavis relatif aux comptes 2025 a été adopté avec un bénéfice de l'exercice de CHF 40'250.- pour un total du bilan de CHF 219'009.76.-.

Assemblée générale de la coopérative Cité-Derrière

Le rapport d'activité et les comptes 2025 ont été présentés, notamment le volume de l'état locatif sous gestion qui s'élève à CHF 30 millions, le nombre d'appartements en gestion s'élève à 1'671 (dont 71 à Borex), et le nombre d'appartements en construction s'élève à 24, et le 100% des appartements est loué.

Ressources humaines de la Commune :

Madame Isabelle Goyi a été engagée au poste de secrétaire municipale.

Site extranet communal :

Un espace sécurisé sur l'application communale va être créé, réservé aux membres du Conseil communal et destiné à la diffusion des documents relatifs aux séances du Conseil.

PACom

La Signature de la convention « Tranchepied » est prévue le 26.06.2026 et la mise à l'enquête publique du PACom est prévue pour le courant du second semestre 2026. Concernant la Ferme aux agrumes, six oppositions sont en cours de traitement.

Batteries et bornes de recharge électrique

L'installation des batteries et des bornes de recharge électrique se fera au cours de l'été 2026.

Madame KELLER Pascaline, Municipale

Direction de l'AEE

L'AEE va se professionnaliser : un directeur général entrera dans ses fonctions le 1^{er} août, un service RH a été mis en place ainsi qu'un boursier.

Inauguration du centre sportif de Gingins

Le nouveau centre sportif de Gingins a été inauguré dernièrement (nouveau bâtiment ainsi que deux terrains synthétiques).

Monsieur GALLAY Yves, Municipal

Bassin de rétention Le Saugeau

La réception de l'ouvrage a eu lieu le 30 avril et la facture finale laisse un montant disponible de CHF 24'188.-. Une possible végétalisation du mur avait été proposée par un Conseiller communal. Puisqu'il reste un montant disponible, une offre a été demandée à un paysagiste.

Chemisage des collecteurs EC-EU sur la Route d'Arnex

Les travaux de génie civil vont démarrer à la fin du mois de juin et les travaux de robotique en septembre.

Réfection des chemins AF

Les octrois de subventions cantonales et fédérales sont toujours en attente.

Routes

Plusieurs projets sont en réflexion, notamment sur la route de Signy à La Bavand (étude d'un trottoir), la route d'Arnex à l'arrêt de bus « Le Chanelet » (étude d'un trottoir et augmentation du gabarit), la route de Grens (dernier tronçon non rénové et achèvement de la réfection et mise au gabarit de la route) et la piste cyclable sur la route RC11.

Patrimoine naturel

Un nouveau règlement communal relatif à la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) doit être rédigé et il sera fait en collaboration avec la commune d'Arnex et un bureau spécialisé.

Monsieur GILI Massimo, Municipal ECA

Différents bâtiments communaux ont été analysés avec l'ECA afin d'en évaluer la sécurité.

ARAS

Lors de l'assemblée générale de l'ARAS, le préavis des comptes 2025 a été présenté et approuvé.

Monsieur MOUTTET Patrick arrive à 19h34.

6. Préavis n°40-2026 – Demande d'un crédit de CHF 33'550.00 TTC destiné au réaménagement de l'espace extérieur au Sud de la maison de commune

Le Président donne la parole à Monsieur RIEDER Patrick, membre de la Commission adhoc, pour la lecture de son rapport. Celle-ci, unanime, recommande au Conseil d'accepter préavis 40-2026 tel que présenté.

Le Président donne ensuite la parole à Monsieur MOUTTET Patrick, membre de la Commission des Finances, pour la lecture de son rapport. Celle-ci, unanime, recommande au Conseil d'accepter préavis 40-2026 tel que présenté.

Le Président remercie Messieurs RIEDER Patrick et MOUTTET Patrick pour la lecture de leur rapport et ouvre le débat auprès de l'audience.

La parole n'étant pas demandée, le Président propose de passer au vote :

- Vu le préavis municipal n°40-2026 – Demande d'un crédit de CHF 33'550.00 TTC destiné au réaménagement de l'espace extérieur au Sud de la maison de commune ;
- Ouï les rapports des commissions adhoc et Finances ;
- Entendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

Résultat du vote à main levée : **26 voix pour, 0 contre et 0 abstention.**

Le Conseil communal décide d'accepter le préavis municipal n°40-2026 tel que présenté.

7. Préavis n°42-2026 – Exercice 2025 – Rapport de gestion et comptes

Le Président donne la parole à Madame GILI Sibilla, membre de la Commission de Gestion, pour la lecture de son rapport. Celle-ci, unanime, recommande au Conseil d'accepter préavis 42-2026 tel que présenté.

Le Président remercie Madame GILI Sibilla pour la lecture de son rapport et ouvre le débat auprès de l'audience.

La parole n'étant pas demandée, le Président propose de passer au vote :

- Vu le préavis municipal n°42-2026 – Exercice 2025 – Rapport de gestion et comptes ;
- Ouï le rapport de la commission de Gestion ;
- Entendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

Résultat du vote à main levée : **26 voix pour, 0 contre et 0 abstention.**

Le Conseil communal décide d'accepter le préavis municipal n°42-2026 tel que présenté.

8. Préavis n°43-2026 – Demande d'un crédit de CHF 48'400.- destiné à financer différents travaux de réfections ponctuelles sur le réseau routier communal

Le Président donne la parole à Monsieur RIEDER Patrick, membre de la Commission adhoc, pour la lecture de son rapport. Celle-ci, unanime, recommande au Conseil d'accepter préavis 43-2026 tel que présenté.

Le Président donne ensuite la parole à Monsieur MULONE Roberto, membre de la Commission des Finances, pour la lecture de son rapport. Celle-ci, unanime, recommande au Conseil d'accepter préavis 43-2026 tel que présenté.

Le Président remercie Messieurs RIEDER Patrick et MULONE Roberto pour la lecture de leur rapport et ouvre le débat auprès de l'audience.

La parole n'étant pas demandée, le Président propose de passer au vote :

- Vu le préavis municipal n° 43-2026 – Demande d'un crédit de CHF 48'400.- destiné à financer différents travaux de réfections ponctuelles sur le réseau routier communal ;
- Ouï le rapport des commissions adhoc et des Finances ;
- Entendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

Résultat du vote à main levée : **26 voix pour, 0 contre et 0 abstention.**

Le Conseil communal décide d'accepter le préavis municipal n°43-2026 tel que présenté.

Monsieur BOOGH Louis arrive à 19h58.

9. Préavis n°44-2026 - Demande de crédit de CHF 325'300.00 TTC destiné à financer le remplacement des collecteurs d'eaux claires communaux sur les parcelles n°100 et n°101 ainsi que sur les domaines publics n°1033 et n°1034 de la Commune de Borex

Le Président donne la parole à Monsieur GALLAY Yves, Municipal, qui présente l'amendement apporté par la Municipalité. La demande de crédit s'élève désormais à hauteur de CHF 325'000.00 TTC.

Le Président donne ensuite la parole à Madame KERNEN Sabine, membre de la Commission adhoc, pour la lecture de son rapport. Celle-ci, unanime, recommande au Conseil d'accepter préavis 44-2026 tel que présenté initialement.

Le Président donne ensuite la parole à Monsieur REISS Jean-Claude, membre de la Commission des Finances, pour la lecture de son rapport. Celle-ci, unanime, recommande au Conseil d'accepter préavis 44-2026 tel que présenté initialement.

Le Président remercie Madame KERNEN Sabine et Monsieur REISS Jean-Claude pour la lecture de leur rapport et ouvre le débat auprès de l'audience.

La parole n'étant pas demandée, le Président propose de passer au vote en commençant par l'amendement :

Résultat du vote à main levée : **27 voix pour, 0 contre et 0 abstention.**

L'amendement est ainsi accepté.

Le Président propose ensuite de passer au vote du préavis ainsi amendé :

- Vu le préavis municipal n° 44-2026 - Demande de crédit de CHF 325'300.00 TTC destiné à financer le remplacement des collecteurs d'eaux claires communaux sur les parcelles n°100 et n°101 ainsi que sur les domaines publics n°1033 et n°1034 de la Commune de Borex ;
- Ouï le rapport des commissions adhoc et des Finances ;
- Entendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

Résultat du vote à main levée : **27 voix pour, 0 contre et 0 abstention.**

Le Conseil communal décide d'accepter le préavis municipal n°44-2026 tel qu'amendé.

10. Divers et propositions individuelles

Le Président demande aux membres de la commission de Gestion et aux délégués à l'association AEB d'envoyer leurs vacances au Bureau.

Le Président donne ensuite la parole à l'Assemblée.

Monsieur REISS Jean-Claude demande à la Municipalité si le poteau présent sur la route vers le carrefour de la route de Tranchepied et Au Village pouvait être retiré. Il est dangereux et très peu utile.

Monsieur GALLAY Yves explique que c'est lié avec ce qui a été mis en place devant la ferme rénovée (installation de trois potelets) pour faire un chemin piétonnier. Le potelet en question est posé ainsi pour mettre en sécurité les habitants de la ferme rénovée qui parquent leur voiture à l'arrière du bâtiment et doivent se rendre par la route à l'avant du bâtiment. Mais l'emplacement de ce potelet peut être requestionné et la Municipalité reviendra avec un éclaircissement.

Monsieur VUAGNIAUX Gilles explique que les véhicules agricoles peinent à passer. Il faudrait mettre des poteaux souples qui basculent pour éviter tout dégât.

Monsieur RAMBAUD Arthur demande s'il n'existe pas un passage entre les deux immeubles pour les piétons.

Monsieur GALLAY Yves répond qu'aucun chemin n'existe.

Monsieur MULONE Roberto fait part à la Municipalité que les terrains de sport près du collège de Borex ne sont à nouveau pas facilement accessibles en raison de la présence d'autres équipes qui ne permettent pas à tous les usagers d'en profiter.

Monsieur VUAGNIAUX Jean-Luc répond que c'est un problème récurrent et qu'il en informera l'AIAB.

Monsieur FUCHS Michaël informe que de nombreux véhicules profitent de la route qui mène au local de voirie pour éviter de faire le tour jusqu'au parking et demande si quelque chose pouvait être mis en place pour l'éviter.

Monsieur GALLAY Yves prend note de la remarque et va voir ce qui est possible de faire.

Madame GILI Sibilla indique que la prochaine séance du Conseil communal aura lieu pendant les vacances scolaires et demande si elle pouvait être réagendée.

Monsieur VUAGNIAUX Jean-Luc prend bonne note de la remarque et regardera avec le Bureau.

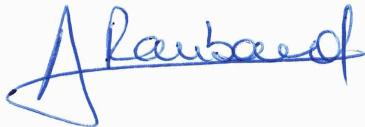
Le Président donne ensuite la parole à Monsieur VUAGNIAUX Jean-Luc qui informe que les séances de présentation des préavis aux commissions auront lieu les 15 septembre et 3 novembre 2026. De nombreux préavis de début de législature seront présentés à ce moment. Le Président remercie les différents représentants de la Municipalité, les Conseillers communaux pour leur présence et leur participation aux séances, ainsi que la secrétaire du Conseil pour la tenue du procès-verbal. Il remercie particulièrement le Bureau pour la bonne collaboration tout au long des séances.

La séance est levée à 20h45.

Borex, le 30 juin 2026

Le Président

Arthur Rambaud



La Secrétaire

Caroline Otto

